APF France handicap
La présidente

Paris, le 8 févier 2022

**Destinataires :**
- **Représentants départementaux et régionaux**
- **Directeurs territoriaux des actions associatives**
- **Directeurs des ESMS et des EA**

*Pour information :*
- *Conseil d'administration*
- *Comité de Direction Générale*
- *Directeurs régionaux*
- *Responsables interrégionaux des actions associatives*

**N° 006-2022/Pdte**
**PR-PT/VR**

***Du 7 au 17 mars, APF France handicap sera en campagne !***

Madame la représentante, Monsieur le représentant,
Madame la directrice, Monsieur le directeur,

En campagne pour que les candidates et les candidats à l'élection présidentielle portent publiquement leurs propositions relatives à la vie quotidienne de 23 millions de citoyennes et citoyens (personnes en situation de handicap et aidants).
En effet, aujourd'hui, leurs propositions sont parcellaires voire pour certaines inadmissibles et le thème du handicap ne semble pas représenter pour eux un sujet politique majeur. Nous restons invisibles.

Aussi, **du 7 au 17 mars**, nous interpellerons ces candidates et candidats via le canal digital (site dédié, réseaux sociaux…). Nous vous invitons à faire remonter en masse ces courts messages vidéo à la direction de la communication avant le **15 février prochain**, ces témoignages constituant la base de notre campagne.

Dans ce cadre, le 9 mars, notre journée de mobilisation a pour ambition d'incarner, dans la rue, ce que nous exprimerons sur le digital. Nous rendre visibles !

Le 9 mars est une journée pour exprimer notre exaspération et dire haut et fort : « Ça suffit, les atteintes continuelles à nos droits ne peuvent plus durer ! Nous sommes des citoyennes et citoyens à part entière : les candidates et les candidats ne peuvent pas continuer à oublier, ignorer un tiers de la population française ! »

Siège APF France handicap :
17 bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris
01 40 78 69 00
www.apf-francehandicap.org
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi 9h00 – 18h30

…/…

Le 9 mars, exprimons toutes nos colères :

- Les trop nombreux obstacles pour accéder à des lieux publics, aux transports, à un logement, à des services… Ça suffit !
- L'école toujours pas inclusive, trop d'élèves en situation de handicap exclus du système scolaire ou accueillis à temps partiel... Ça suffit !
- L'accès à une formation, à l'emploi ou le maintien dans un poste de travail toujours aussi difficiles (500 000 personnes en situation de handicap au chômage), malgré une amélioration du taux de chômage pour l'ensemble de la population…. Ça suffit !
- 2 millions de personnes en situation de handicap sous le seuil de pauvreté (bénéficiaires de l'AAH, de pensions d'invalidité, de rentes…) et les personnes vivant en couple exclues de l'accès à l'AAH… Ça suffit !
- L'accès aux soins souvent difficile : inaccessibilité des cabinets et équipements médicaux, déserts médicaux, personnels non formés, restes à charges… Ça suffit !
- Restes à charges importants pour financer son aide humaine, ses aides techniques, l'adaptation de son logement… Ça suffit !
- Réponses adaptées et de proximité insuffisantes avec des manques de services d'accompagnement, d'aides à domicile, de lieu d'accueil, de soins… la pénurie actuelle et sans précédent de personnels d'accompagnement et de soins dégradant la qualité d'accompagnement... Ça suffit !

Et la liste n'est pas exhaustive.

Le 9 mars, nous sommes toutes et tous concernés et nous devons nous mobiliser ensemble. Pour cela, nous vous engageons à être dans une démarche "d'aller vers" : aller vers nos adhérents, nos usagers, vers les personnes en situation de handicap et leur famille, vers nos partenaires associatifs…

Je sais qu'en cette période, il peut être difficile de se mobiliser ou de mobiliser. Mais sans forcément rechercher à "faire nombre", ce qu'il importe, c'est que partout en France, nous soyons visibles le 9 mars : dans la rue, par des opérations à forte dimension symbolique. Au-delà des candidates et candidats à l'élection présidentielle, c'est à celles et ceux qui se présenteront aux législatives que nous nous adressons.

Le 9 mars, avec le conseil d'administration, nous comptons sur vous pour qu'ensemble, nous envoyions un message publique fort afin que les candidates et les candidats perçoivent notre détermination : nos voix comptent et compteront les 10 et 24 avril, journées de vote !

Bien sincèrement,

**Pascale RIBES**
*Présidente*

*P.J. : 1 flyer d'appel à manifester*